

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE AU CENTRE  
COMMUNAUTAIRE, LUNDI LE 16 JANVIER 2023 À 19 HEURES, SOUS LA  
PRÉSIDENTE DE MADAME JOSIANE APPLEBY, MAIRESSE.**

Les conseillers présents : Steven Allain  
Caroline Bujold  
Valérie Cyr-Cayouette  
François Poirier  
Yves Barriault

Est également présente : Madame Annick Duguay Cormier, directrice  
générale et greffière-trésorière

Le conseiller Laurent St-Onge est absent  
.....

**001-01-2023 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h et elle invite les élus à prendre en  
considération l'ordre du jour proposé.  
.....

**002-01-2023 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves  
Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit  
accepté et qu'il demeure ouvert à toute modification.  
.....

**003-01-2023 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2022**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu  
le procès-verbal du 5 décembre 2022 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller  
François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le  
procès-verbal du 5 décembre 2022.  
.....

**004-01-2023 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 DÉCEMBRE 2022 À 19 H**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu  
le procès-verbal du 20 décembre 2022 à 19 h et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par la  
conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents  
d'adopter le procès-verbal du 20 décembre 2022 à 19 h.  
.....

**005-01-2023 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 DÉCEMBRE 2022 À 19 H 15**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 20 décembre 2022 à 19 h 15 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 20 décembre 2022 à 19 h 15.

.....

**006-01-2023 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 DÉCEMBRE 2022 À 19 H 30**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 20 décembre 2022 à 19 h 30 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 20 décembre 2022 à 19 h 30.

.....

**007-01-2023 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure ;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 150 798,67 \$. La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

.....

**008-01-2023 APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure ;

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 133 425,32 \$.

.....

**009-01-2023 OPÉRATEUR MACHINERIE LOURDE – LET DE SAINT-ALPHONSE**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique a besoin d'un opérateur machinerie lourde à temps plein suite à un départ à la retraite ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Florian Laviolette occupe ce poste de façon « saisonnier, à temps partiel » et qu'il travaille de façon continue depuis juin 2022 ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager en date du 16 janvier 2023, monsieur Florian Laviolette comme Opérateur machinerie lourde à temps plein pour le LET et nous mandatons la mairesse à signer le contrat d'engagement.

010-01-2023

**EMPLOYÉ TEMPS PARTIEL – LET DE SAINT-ALPHONSE**

ATTENDU QUE dans le cadre des opérations du lieu d'enfouissement technique, il est nécessaire d'engager de la main-d'œuvre supplémentaire à temps partiel pour exécuter certains travaux d'entretien, de nettoyage du site ainsi que pour remplacer le personnel ayant quitté ou changé de poste ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Steven Allain appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager à temps partiel et/ou de façon occasionnelle pour l'année en cours monsieur Yves Labrecque, de lui reconnaître ½ journée de congé mobile par mois travaillé lors de l'année antérieure (maximum de 3 jours annuellement) par souci de rétention du personnel et nous mandatons la mairesse à signer le contrat d'engagement.

011-01-2023

**ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION NUMÉRO 336-2022**

CONSIDÉRANT QUE des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public sur le site web et au bureau municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne l'objet du règlement, sa portée, son application et qu'aucun changement n'a été apporté entre le projet de règlement déposé et le règlement soumis pour approbation ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement portant le numéro 336-2022 ayant pour objet de fixer le taux de la taxe foncière, les tarifs de compensation des services et d'établir la tarification pour l'enfouissement des matières résiduelles de l'année financière 2023. Le document explicatif a été diffusé dans « Le Belgiquois » du 22 décembre 2022 et distribué à chaque adresse de la Municipalité.

**012-01-2023      VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES – MONTANT DÛ ANNÉE 2021**

Aucun dossier ne sera transmis à la MRC de Bonaventure pour la vente de non-paiement de taxes de l'année 2021.

.....

**013-01-2023      DOMAINE DES CHUTES DU RUISSEAU CREUX – MAÎTRE D'ŒUVRE CNESST**

CONSIDÉRANT que le Domaine des Chutes du Ruisseau Creux a un projet de levée de fonds qui consiste à vendre des marches afin de construire un escalier pour rendre accessible le site de façon sécuritaire et que la majorité des marches ont été vendues ;

CONSIDÉRANT que le développement touristique est une valeur importante pour la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser ce projet, le Domaine des Chutes du Ruisseau Creux demande à la Municipalité de Saint-Alphonse d'agir comme maître d'œuvre pour la CNESST afin d'être conforme auprès des normes de la Construction ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller François Poirier appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse soit maître d'œuvre de la CNESST pour le projet du Domaine des Chutes du Ruisseau Creux afin de construire l'escalier qui mènera aux chutes.

.....

**014-01-2023      PERMISSION DE VOIRIE – MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

ATTENDU QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports ;

ATTENDU QU il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère ;

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre ;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports ;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original ;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie

au cours de l'année 2023, et qu'elle autorise l'inspecteur municipal, Marc Cormier, à signer les permis.

.....

**015-01-2023 MANDAT À L'OMH - ADMINISTRATEUR**

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le mandat de 3 ans de monsieur Yves Barriault pour représenter la Municipalité de Saint-Alphonse au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Alphonse.

.....

**016-01-2023 CLAC – AUTORISATION DE DÉPÔT DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Carrefour des loisirs, des arts et de la culture à déposer une demande à la MRC de Bonaventure dans le cadre du Programme FRR – volet 2 pour un projet de réfection et de mise à niveau du bâtiment situé au 143, route de Saint-Alphonse, appartenant à la Municipalité de Saint-Alphonse afin qu'il puisse innover et continuer leurs activités dans un environnement favorisant le développement de leur mission.

.....

**017-01-2023 CENTRE DE LA PETITE ENFANCE - AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la mairesse, madame Josiane Appleby, et la directrice générale greffière-trésorière, madame Annick Duguay Cormier, soient et sont autorisées à approuver et à signer tous les documents nécessaires en lien avec la cession d'une partie du lot 5 522 453 (subdivision, arpentage, acte notarié, etc.) appartenant à la Municipalité de Saint-Alphonse au Centre de la petite enfance de la Baie, ainsi que tous les documents en lien avec le suivi administratif, et sont autorisées à effectuer les suivis nécessaires avec le ministère de la Famille afin que soit construit un bâtiment neuf correspondant aux normes d'une installation de 21 places en garderie.

.....

**018-01-2023 LETTRAGE DES VÉHICULES**

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le devis numéro 1065 pour le lettrage des véhicules municipaux (2 camions et camionnette Chevrolet Sierra 2020) avec le logo de la Municipalité au coût de 434 \$ taxes en sus.

.....

**019-01-2023 AFFICHES ASSURANCE – INCENDIE ET CARTES D'AFFAIRES**

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par le conseiller François Poirier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le devis numéro 1073 pour des autocollants amovibles « en cas

d'urgence, sauvez notre famille » au coût de 800 \$ et pour 4 cartes d'affaires au coût total de 140 \$ taxes en sus. La directrice générale a soumis le projet d'autocollants au préventionniste de la MRC de Bonaventure qui fera les démarches pour subventionner le projet dans les municipalités locales sinon la dépense sera prise à même le budget des pompiers.

.....

**020-01-2023 CONTRIBUTION FINANCIÈRE À NOTRE BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 3 517 \$ au Comité de notre bibliothèque municipale pour notre contribution de l'année 2023.

.....

**021-01-2023 ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler la cotisation annuelle au montant approximatif de 315 \$ pour l'année 2023 de Réjean Poirier à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec.

.....

**022-01-2023 ADMQ – COTISATION**

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler la cotisation annuelle auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec de Annick Duguay Cormier, directrice générale et greffière-trésorière, au coût de 495 \$ taxes en sus.

.....

**023-01-2023 QUÉBEC MUNICIPAL**

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à Québec Municipal pour l'année 2023 au montant de 197,37\$.

.....

**024-01-2023 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE BAIE-DES-CHALEURS**

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion pour l'année 2023 à la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs, au coût de 201,21 \$.

.....

**025-01-2023 CROIX-ROUGE – ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS**

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler la lettre d'entente « services aux sinistrés » avec la Société canadienne de la Croix-Rouge division du Québec pour une période de 4 ans débutant le 1<sup>er</sup>

janvier 2023 ; nous autorisons le versement de la contribution financière demandée annuellement et nous autorisons la mairesse, madame Josiane Appleby, et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Annick Duguay Cormier, à signer pour et au nom de la Municipalité ladite entente et la mairesse est nommée représentante de la Municipalité pour ce dossier.

.....

**026-01-2023 VARIA – PÉRIODE DE GARDE HIVERNALE / VOIRIE**

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l’unanimité des conseillers présents de reconnaître aux opérateurs de machinerie lourde 3 heures de travail à taux simple, lorsque l’inspecteur municipal leur demande d’être disponible le samedi et le dimanche soir entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 30 avril, en raison des conditions météorologiques prévues afin d’assurer une présence de garde pour la sécurité routière lors de la période hivernale.

.....

**027-01-2023 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

**028-01-2023 CLÔTURE**

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 42.

\_\_\_\_\_  
Josiane Appleby  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Annick Duguay Cormier,  
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

.....